

## Des bornes d'accès tous les jours place d'Alger

Page modifiée le mercredi 8 janvier 2025 • Données Ville du Mans

À partir du 20 décembre, l'accès à la place d'Alger sera réglementé tous les jours de la semaine. Elle ne sera pas accessible entre 22h et 6h.



© Clément Szczuczynki

En mai 2023, des bornes permettant le contrôle des accès de la zone élargie de la place d'Alger ont été installées empêchant les automobilistes d'accéder à la place le jeudi, vendredi et samedi entre 22h et 6h du matin (et également les veilles de jours fériés).

Sur ces créneaux, il est impossible d'accéder à la place par la rue du Port et la rue de la Halle aux toiles, par la rue d'Arcole et la rue d'Alger ou encore par la rue du Docteur Leroy.

Cette réglementation a fait suite aux annonces conjointes du Préfet de la Sarthe et du Maire du Mans, relatives à la réduction des nuisances nocturnes dans ce secteur.

Après 18 mois de mise en place, les retours sur cette mesure sont

très positifs et appréciés des riverains.

Ainsi, à compter de ce dimanche 20 décembre et en concertation avec le Conseil des quartiers Cœur de ville, ce dispositif est élargi à l'ensemble des jours de la semaine sur les mêmes créneaux horaires, soit entre 22h et 6h du matin.